

## Politique de gestion des cas d'abus et de harcèlement

# Un précieux outil pour le sport

**Montréal, 20 novembre 2020** – Le milieu sportif s'était réuni en février 2019 afin de réfléchir aux enjeux et préoccupations concernant la sécurité et l'intégrité en sport. Les bases d'un essentiel outil de protection pour l'ensemble de ses pratiquants et acteurs étaient alors déposées. Un travail acharné s'est poursuivi pendant plus d'un an pour concrétiser les jalons. Aujourd'hui, c'est avec grande fierté que **SPORTSQUÉBEC**, au nom de tous ses membres, accueille la Politique de gestion des cas d'abus et de harcèlement présentée par Isabelle Charest, ministre déléguée à L'Éducation, fruit de cette concertation productive.

« Cette Politique, nos fédérations y tenaient énormément et la souhaitaient la plus efficace possible. Nous ne partions pas de zéro, il suffit de penser à la Loi de la sécurité dans le sport, seule loi de ce type au Canada, mais à partir du moment où toutes les fédérations se sont réunies, il y a près de deux ans, le travail d'équipe a été réalisé avec beaucoup de rigueur et d'enthousiasme », a décrit **Alain Deschamps**, directeur général de **SPORTSQUÉBEC**, rappelant que la subvention pour soutenir les ambitions de cette Politique devra être pérennisée et s'ajuster selon l'évolution des actions.

La Politique de gestion des cas d'abus et de harcèlement qui sera sous l'appellation « Je porte plainte », vient donc sceller officiellement le désir commun de se doter d'un outil universel et concrètement utile. « Cette politique vient resserrer les mailles du filet. Nous sommes aujourd'hui encore plus en mesure d'offrir un milieu sécuritaire, sain et éthique aux sportifs dans la pratique de leur sport organisé, a illustré **Julie Gosselin**, présidente de **SPORTSQUÉBEC**. Et quand des situations d'abus auront lieu, le mécanisme en place est désormais plus adéquat et place les victimes au centre des préoccupations.»

Ainsi, cette Politique répond aujourd'hui à l'appel des fédérations sportives qui, depuis de nombreuses années, avaient de la difficulté à gérer avec efficacité ce type de plaintes. L'uniformisation et la centralisation du processus, donc hors de l'organisation du sport ciblé, ainsi que son caractère confidentiel seront bénéfiques pour les plaignants ainsi que pour le milieu.

### Plusieurs sources d'inspirations

Le comité de travail, créé à la suite de la réunion de février 2019 et réuni sous le nom « Devenir meilleurs ensemble », était composé de représentants du Réseau du sport étudiant du Québec (RSEQ), de l'Institut national du sport du Québec (INS Québec), de Sport'Aide, des Unités régionales de loisir et de sport (URLS Mauricie), des fédérations sportives (Waterpolo Québec, Hockey Québec et Volleyball Québec), de la Direction du sport et de l'activité physique, de la Direction de la sécurité dans les sports, de Sylvie Parent, de la Chaire de recherche en sécurité et intégrité en milieu sportif de l'Université Laval, du Regroupement loisirs et sports du Québec et de **SPORTSQUÉBEC**.

Comme outil préalable, le comité a pu compter sur diverses initiatives québécoises déjà en place. Outre la Loi de la sécurité dans le sport, il est essentiel de mentionner :

- Plan d'action concerté pour prévenir et contrer l'intimidation 2015-2018 – « Ensemble contre l'intimidation, une responsabilité partagée »;
- Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021;
- Plan d'action gouvernemental de lutte contre l'homophobie et la transphobie 2017-2022 – « Pour un Québec riche de sa diversité ».

Ces plans et stratégies ont permis :

- la mise en place et le déploiement d'une équipe d'Ambassadeurs et d'Ambassadrices de l'esprit sportif visant la promotion de l'esprit sportif et des valeurs positives du sport;
- la révision et la mise à jour des outils de promotion de l'esprit sportif;
- l'actualisation de la promotion de l'esprit sportif et des valeurs positives du sport à l'occasion des Jeux du Québec;
- la mise en ligne de la plateforme SportBienÊtre.ca, dont la mission est d'informer, de sensibiliser et d'aider tous les membres de la communauté sportive québécoise en fournissant des outils qui permettent de comprendre, de gérer, et surtout d'éliminer la violence en milieux sportifs sous toutes ces formes;
- la mise en place d'une ligne d'aide téléphonique sans frais et d'un service instantané virtuel d'accompagnement, par l'organisme Sport'Aide;
- l'intégration de la préoccupation de l'homophobie et de la transphobie dans la plateforme Web Sportbienetre.ca;
- la production d'outils pour prévenir les gestes contraires à l'éthique dans un contexte sportif (guide de gestion de cas dans les arénes, projet EXAR, etc.);
- la promotion des recours existants pour les personnes victimes de toutes formes d'actes inappropriés en milieu sportif.

Les détails de la mise en œuvre sont dans la phase finale d'élaboration et les éléments clés du processus prévu prédisent des résultats concluants, en commençant par un accès facilité.

Les plaignants auront plusieurs options simples et efficaces pour partager les situations vécues, dont des boutons d'accès mis en évidence sur les sites Internet de toutes les fédérations sportives du Québec, un lien téléphonique, des messageries numériques faciles, etc. Les témoignages seront ensuite recueillis par un officier indépendant, une personne neutre, unique pour toutes les disciplines et extérieure aux fédérations sportives. Cette personne veillera à acheminer les dossiers vers les ressources adéquates et en faire le suivi approprié.

Très riche et bien ficelée, cette Politique qui sera effective dès février 2021 aura du succès, si et seulement si, la protection de l'intégrité est une responsabilité partagée. La bienveillance et l'œil ouvert des amis, des coéquipiers, des parents ainsi que des adultes responsables régissant le sport et ses activités sont une des clés de départ de tout processus pour soutenir les personnes victimes d'abus et de harcèlement.

Il nous appartient individuellement de tous y veiller.

-30-

Pour information:

Rémi Richard

438-497-6265

[rriichard@sportsquebec.com](mailto:rriichard@sportsquebec.com)